

Compte rendu de la réunion avec les associations du village

Du mardi 24 août 2021

Membres de la Commission « Vie du village » : Julien Cuny (Présent) - Johanna Le Dren (Présente) - Camille Marchand (Présent) - Alexandra Hajek (Excusée) - Thomas Bouët (Excusé).

Représentants des associations présents :

- **APE** (Association des Parents d'élèves) : Fanny Pesce – Sophie Pasquier - Caroline Rosa – Emilie Largilier - Emilie Esquis.
- **Les chasseurs** : Michel Clément
- **Les Collières** : Laetitia Cuny
- **Energym** : Régine Cochery
- **Les amis de la médiathèque** : Joël Brassy
- **IOTA** : Françoise Gabella

Autres associations (non représentées à la réunion) :

- **MAM** : Marie Coshémique : excusée
- **Comité des fêtes** : Teddy Chatelet et Alizée Baron.
- **ITEP** : André Lidoine : excusé
- **Farigoule** : Mme Rota (Présidente : excusée) - Mr Bully Jean Marc (Secrétaire : 0682392436)

« L'objet de cette réunion est de rassembler et de créer du lien entre les associations pour contribuer à la belle vie dynamique de notre village. »

-1- Organisation, date et programme du forum des associations du village :

(Pour info c'est le samedi 4 septembre à Uzès de 9h à 12h.)

Où : Au vu du côté pratique de l'organisation, comme l'année précédente, il se déroulera sur Sanilhac, sur l'espace associatif, derrière le foyer.

Quand : Le samedi 11 septembre de 10h à 14h.

Une buvette sera tenue par l'APE : Besoin de comptoir, de tables et utilisation du frigo du foyer.

Démonstration : Danse tahitienne – Démo pétanque (+ jeu bûche/œuf ?).

Communication : Affiche format numérique et papier à diffuser.

-2- Discussions autour des activités, des fêtes à venir et des besoins (subventions? Actions de la mairie? Planning utilisation des infrastructures ?) des associations pour la saison 2021-2022 :

- **APE** (Association des Parents d'élèves) : Reprise des actions en septembre (photo de classe) – Octobre : Castagnade à Sanilhac - Novembre : vente des sapins – Décembre : 31 décembre au foyer – Février : carnaval – Avril / Mai : Journée printanière avec parents et enfants + vente de plantes – Pâques : vente de chocolats - Juin : fête des écoles.
Subvention : 2000€ à reconduire – (AG le 24 septembre 2021).

- **Les chasseurs** : Comme il était convenu la saison précédente, la mairie s'engage à nettoyer les voies identifiées. La mairie s'engage également à aider les chasseurs pour payer la taxe des territoires chassés.
Subvention de 1000€. Activités proposées : Repas chasseurs ou loto ?

- **Les Collières** : **Subvention : 800€**. Laetitia rappelle le besoin d'utilisation des salles et infrastructures municipales par les sections de l'association suivant le planning ci-dessous qui sera remis au secrétariat de la mairie début septembre :

- Aïkido : les mardis de 18h à 21h et les jeudis de 19h15 à 21h au dojo.
- Ninjitsu : les lundis et mercredis de 20h à 22h (Arts martiaux (1 clé DOJO pour Ninjitsu) au dojo
- Danse tahitienne : les lundis de 19h30 à 21h et les mercredis de 17h30 à 21h au foyer.
- Yoga : les lundis et jeudis de 18h à 19h (1 clé pour le DOJO)

- Tennis : les mardis et jeudis sur les tennis
- Pétanque : sur le boulodrome de 14h à 18h (jours à définir)
- Animation musicale : les vendredis de 18h à 22h au foyer (sauf les jours de location).
- Zumba : Reprise des cours cette année les mardis et jeudis de 18h à 20h au foyer.

- « **Energym** » ou **Section Intercommunale de gymnastique** : En attente de l'AG de dissolution puis voir administrativement comment gérer Energym au niveau des infrastructures communales de Sanilhac Sagriès. (Service culturel de l'Intercommunalité)

Créneaux demandés : lundis 18h30/19h30 au foyer + mercredi 16h45/17h45 au dojo + Vendredi 10h30/11h30 DOJO.
Pas de subventions.

- **Les amis de la médiathèque** : En attente de l'AG

- **Farigoule** : Mme Rota et Mr Bully Jean Marc (Secrétaire : 0682392436) : Utilisation de la salle des associations les mardis (14h/16h) et 1 lundi sur 2 pour le loto : 14h/16h – Volonté d'organiser 1 loto de temps en temps.

- **Comité des fêtes** : Après avoir contacté Teddy Châtelet, il confirme vouloir organiser le une fête le 1^{er} mai 2022 ainsi que la fête votive pendant l'été 2022.

IOTA : pas de besoin particulier.

-3- Mailing / Site Mairie / Page Facebook : Diffusion des informations associatives (« Répondre à tous ») et regroupements des adhérents volontaires pour donner un coup de main lors de la mise en place des fêtes associatives :

Les présidents d'associations pourront transmettre la philosophie associative à leurs adhérents (lorsqu'ils s'inscrivent) en discutant de l'esprit associatif qui n'est pas que de profiter des tarifs et des événements organisés mais est aussi de prêter la main de temps en temps aux associations du village.

Ils pourront donc proposer, lors de l'inscription, de récupérer les adresses mail pour communiquer aux adhérents l'organisation des manifestations et fêtes associatives du village. Les personnes disponibles pourront alors se manifester auprès des organisateurs pour donner un coup de main en cas de besoin. ☺

Le fichier de contacts est tenu à jour par Julien C. qui pourra recevoir les listings faits par les présidents d'associations. Les informations associatives pourront ainsi circuler auprès du plus grand nombre. ♥

Les informations associatives continueront à être diffusées par mail, sur la page Facebook (Se rapprocher de Johanna), et sur le site Internet de la mairie (Julien).

Actions à suivre :

- Organisation du forum des associations du 11 septembre 2021 : mise en place des matériels (tables, stands, frigo) et diffusion des affiches.
- Planification des activités associatives et des locaux utilisés pour l'année 2021 / 2022 : Planning.
- Subvention associatives : Les associations enverront par mail le bilan financier de la saison, l'utilisation des subventions versées et le PV de leur Assemblée générale.
- Besoins des associations :
 - Réparer les portes des tennis et installer des parkings à vélos.
 - Mettre en service les deux lampadaires + mettre en place bancs, poubelles et rondins de bois en périphérie sur le boulodrome.
 - Mettre en place des miroirs pour les danseuses dans l'extension du foyer.
 - Mettre un barillet à clé pour la salle APE de l'école Les Mugues pour sécuriser le dépôt des matériels.

La commission « Vie du village » vous remercie pour votre présence et votre implication. ☺

Julien Cuny.